CONSEIL PATRIMONIAL

Statut du dirigeant : arbitrer la rémunération, optimiser et sécuriser

Le dirigeant se rémunère souvent comme il l'a toujours fait. L'arbitrage entre salaire et dividendes se décide à la clôture, sans chiffrage complet, et les conséquences se révèlent plus tard : droits à retraite très faibles, prévoyance inadaptée, changement de forme sociale décidé sans mesurer l'effet sur le régime social. Cette formation de 7 heures s'adresse à des praticiens confirmés. Elle compare les régimes sociaux attachés aux principaux statuts, construit un chiffrage complet de l'arbitrage rémunération distribution et intègre les dispositifs d'épargne et de retraite supplémentaire. Elle rappelle enfin le formalisme qui sécurise les décisions prises.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 405 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Experts-comptables avocats et conseils en gestion de patrimoine ainsi que dirigeants et directeurs financiers en charge des arbitrages de rémunération.

PRÉREQUIS
Maîtriser les bases de la fiscalité personnelle et des régimes sociaux des dirigeants.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comparer les régimes sociaux attachés aux principaux statuts de dirigeant
- Chiffrer l'arbitrage entre rémunération et distribution de dividendes
- Mesurer l'effet des choix de rémunération sur la retraite et la prévoyance
- Intégrer l'épargne salariale et la retraite supplémentaire dans le schéma global
- Sécuriser les décisions par le formalisme social et les documents de gouvernance
- Adapter le schéma de rémunération aux projets patrimoniaux du dirigeant

03 Programme détaillé

M1 Choisir le statut du dirigeant

- Régimes sociaux et conséquences fiscales
- Affiliation selon la forme sociale et la fonction exercée
- Assiette des cotisations et traitement des distributions
- Effets d'un changement de forme sociale en cours de vie sociale
- Cas du dirigeant qui cumule plusieurs mandats
- Cas pratique : Le groupe compare deux statuts pour un même dirigeant et mesure l'écart de coût global.

M2 Arbitrer entre rémunération et dividendes

- Coût global trésorerie et droits acquis
- Construction d'un chiffrage complet côté société et côté dirigeant
- Effet de l'arbitrage sur les droits sociaux et la retraite
- Impact sur la capacité d'emprunt personnelle
- Choix du rythme de versement au cours de l'exercice
- Atelier : Chaque participant chiffre l'arbitrage sur un dossier réel et présente sa recommandation.

M3 Compléter la rémunération et sécuriser les décisions

- Épargne retraite supplémentaire et formalisme
- Dispositifs d'épargne salariale ouverts au dirigeant
- Contrats de retraite supplémentaire et de prévoyance
- Avantages en nature et frais professionnels
- Décisions de gouvernance et documents à conserver
- Mise en situation : Un participant conduit l'entretien annuel de rémunération avec un dirigeant joué par le formateur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 405 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr